



FAQ site internet

Pourquoi une application contre le harcèlement sexuel ?

L'idée est née d'un constat simple : la plupart du temps, pour une cible de harcèlement sexuel, il n'est pas possible de réagir sans se mettre en danger. Une des seules réactions à disposition est donc de s'effacer et d'oublier au plus vite. En bref, de fermer ou baisser les yeux...

Bien que le harcèlement sexuel soit une problématique très répandue et connue de tou.te.s, ses occurrences sont rarement mises en évidence ou rapportées. Une représentation soi-disant floue de ce qui constitue le harcèlement nourrit la tendance à l'inaction ou à l'opposition au changement social. En apportant aux cibles et aux témoins un moyen d'action simple, anonyme et discret, EyesUp a la vocation de documenter les occurrences de harcèlement sexuel pour les rendre plus réelles et visibles.

Le harcèlement sexuel, à travers de nombreux mécanismes tels que l'objectivation, a de réelles conséquences sur les personnes qui en sont la cible. Consciemment ou non, l'objectivation crée souvent de l'anxiété vis-à-vis de l'apparence et de la sécurité, de la honte, une réduction de l'intéroception et du flow qui peuvent mener jusqu'à la dépression voire des troubles du comportement alimentaire ou sexuel¹. Vivre le harcèlement sexuel dans le silence, le banaliser ou tenter de l'oublier ne permettent pas de lutter contre son impact néfaste, autant sur le plan individuel que sociétal.

Malgré le caractère inacceptable de l'acte, le harcèlement sexuel ne fait que très rarement l'objet de dénonciations à la police. Malheureusement, la complexité de la démarche lors d'un dépôt de plainte ne se prête pas à la dénonciation d'un acte, parfois subi de nombreuses fois par jour, par des auteurs différents et inconnus. EyesUp vise à simplifier et à anonymiser au maximum la démarche de signalement, à travers une application mobile accessible en tout temps et en tous lieux.

Malgré des statistiques alarmantes, dans le cadre du harcèlement de rue (par exemple 72 % des jeunes lausannoises ont été confrontées, au moins une fois, à un épisode de harcèlement de rue au cours de 12 derniers mois et 50 % au moins une fois par mois), l'ampleur et la réalité du problème semblent souvent négligées. La vocation d'EyesUp est donc d'enrichir ces statistiques grâce à des données plus concrètes et constamment évolutives. Ces données n'auront pas pour objectif d'être représentatives puisqu'il s'agira d'occurrences. Mais elle permettront de mieux se rendre compte de l'ampleur et de la réalité du problème. Elle permettront de rapporter des cas concrets et de dire *"ce mois, cette semaine, cette nuit... c'est arrivé tant de fois, tant de fois de trop!"* EyesUp permet donc aux cibles de harcèlement sexuel

¹ Szymanski & Moffitt (2011)

d'agir pour elles-mêmes, de ne pas baisser les yeux, de garder la tête haute sans se mettre en danger, tout en contribuant à la lutte contre ce phénomène au niveau collectif.

Qu'est-ce que l'application apporte aux cibles de harcèlement sexuel ?

La combinaison des trois piliers d'EyesUp (Donner un moyen d'action aux cibles, documenter des actes de harcèlement et fournir des ressources sur le harcèlement sexuel) permet à l'application d'offrir une plus-value pour les cibles de harcèlement sexuel sur les court, moyen et long termes:

Court terme

Le signalement de l'acte permet de **faire quelque chose** sans se mettre en danger, donc d'évacuer dans une certaine mesure l'impression de passivité ou la sensation d'objectification qu'on peut ressentir quand on est une cible. L'acte est également immédiatement **reconnu** et non pas ignoré ou minimisé comme c'est souvent le cas. L'application légitime et valide ainsi le vécu de la cible, qui peut choisir de partager une partie ou l'entièreté de son expérience dans un espace où elle ne s'expose à aucune réaction négative².

Moyen terme

Les ressources proposées par l'application sont accessibles à tou.te.s sans nécessité d'entrer un signalement et donnent des **outils pour comprendre et expliquer le harcèlement sexuel et ses conséquences**. EyesUp a pour but de vulgariser les connaissances scientifiques sur le sujet d'une manière qui permette à n'importe qui de discuter du problème. En effet, un des obstacles auquel beaucoup de gens font face dans la discussion sur le harcèlement sexuel, est qu'il est extrêmement difficile de verbaliser pourquoi un "bonjour" ou un "tu es mignonne" n'est parfois pas une marque de politesse ou un compliment, mais une occurrence de harcèlement. Il est difficile pour une cible de pointer du doigt pourquoi elle se sent parfois mal dans ce type de cas, pourquoi ils sont problématique. Il est difficile d'expliquer quelles conséquences concrètes le harcèlement sexuel a du point de vue individuel, de quelle manière il est lié à des actes plus graves, etc. Or, il existe de nombreux travaux qui expliquent les mécanismes en jeu dans le harcèlement sexuel, ses conséquences, etc., mais ils sont souvent relativement techniques et scientifiques, et donc difficilement accessibles pour la grande majorité de la population. EyesUp peut remédier à ce problème en se chargeant du travail de recherche, vulgarisation et intégration de l'information.

Long terme

Les statistiques qui seront faites à partir des données récoltées pourront permettre d'orienter des actions de prévention, de lutter contre les stéréotypes (notamment racistes et classistes)

² Ces différents éléments permettent de recouvrir plusieurs des besoins potentiels de justice des cibles de harcèlement sexuels tels qu'identifiés dans la littérature scientifique, par exemple dans Fileborn, B. (2016). Justice 2.0: Street harassment victims' use of social media and online activism as sites of informal justice, *British Journal of Criminology*, 57, 1482-1501.

sur le harcèlement sexuel, de montrer la nécessité d'agir à des institutions ou des collectivités, etc. Elles alimenteront le débat ainsi que les connaissances scientifiques sur le sujet.

Comment va fonctionner l'application ?

Première utilisation

Pas besoin d'inscription pour utiliser l'app, la première fois que tu décides de l'utiliser, tu l'installes gratuitement sur ton téléphone, tu acceptes notre privacy policy, et c'est bon, tu peux commencer (lors des utilisations suivantes, la privacy policy n'est pas re-présentée, mais elle reste accessible dans l'application).

Après installation

Dans un premier temps, tu indiques si tu es **cible ou témoin** d'un acte, puis tu caractérises le **type d'acte** (dans une liste avec proposant plusieurs catégories, qui est vouée à évoluer en fonction des suggestions des utilisateur.trice.s). Tu peux t'arrêter là et **envoyer le signalement à ce moment** si tu le souhaites, ou choisir de **donner des informations supplémentaires** (EyesUp tient à récolter uniquement des données que ses utilisateur.trice.s choisissent volontairement de lui fournir).

Si tu décides de donner des informations supplémentaires, tu peux choisir de compléter (ou pas) plusieurs volets. Dans chaque volet, tu es libre de ne pas compléter tous les champs, mais de donner seulement les informations avec lesquelles tu te sens à l'aise. L'application contient les volets suivants:

- **Cible** = tu peux choisir de caractériser la cible de l'acte. La liste des attributs n'est pas encore définitive, mais nous souhaitons ne poser de questions que sur des éléments qui ne sont **pas du ressort** de la cible (pas de questions sur son habillement ou son état de conscience donc), parce que nous estimons qu'elle ne porte aucune responsabilité dans ce qui lui est arrivé.
- **Auteur** = il est également possible de caractériser l'auteur de l'acte. Les catégories seraient similaires à celles proposées pour la cible, mais donneraient également la possibilité de signaler également des éléments qui relèvent d'un choix de l'auteur (par exemple un état de conscience altéré).
- **Lieu** = il existe deux possibilités complémentaires pour désigner le lieu. L'application propose d'une part une liste qui permet d'indiquer le type de lieu ("au travail", "dans la rue", "dans un bar", etc.), et d'autre part un champ dans lequel il est possible d'indiquer le nom ou l'adresse du lieu en question.
- **Moment** = l'application donne la possibilité d'indiquer quand l'acte a eu lieu (en indiquant date et heure).
- **Ressenti** = le ressenti des cibles et témoins face à un acte de harcèlement sexuel nous semble un élément primordial. C'est pourquoi l'application propose une liste d'émotions qu'il est possible de ressentir suite à un cas de harcèlement sexuel (qui est très large, et inclut aussi bien des éléments positifs que négatifs, pour permettre de saisir la palette des ressentis possibles dans toute sa complexité).

- **Champ libre** = si tu veux nous en dire plus, tu peux t'exprimer librement dans ce champ.

Une fois que tu as donné toutes les informations que tu souhaites fournir, tu peux envoyer le signalement.

Les ressources sont également accessibles depuis tous les écrans.

EyesUp concerne uniquement le harcèlement de rue ?

Non, parce que le harcèlement sexuel existe malheureusement partout, *EyesUp est une application de lutte contre le harcèlement de rue... **mais pas que** !* Elle vise donc à apporter un soutien et à référencer toute situation qui est vécue par la cible comme du harcèlement, c'est d'ailleurs pour ça que l'émotion ressentie par la cible est une des données qu'il est important pour nous de recueillir. Que ce soit dans la rue, dans le bus, en soirée mais également à la salle de sport ou au travail.

Dès les premières réflexions sur le projet, la nécessité de rendre compte de la grande diversité des cas de harcèlement sexuel à émergé. En effet, on parle beaucoup plus facilement du harcèlement *de rue* et beaucoup moins du harcèlement *col-blanc* malheureusement très présent, notamment au travail. Ces cas de harcèlement sexuel, moins visibles et plus difficiles à dénoncer pour les cibles ainsi que pour les témoins, notamment à cause des dynamiques de pouvoir en place, sont également au coeur des préoccupations d'EyesUp. Le caractère discret et anonyme du signalement proposé par EyesUp a justement été pensé pour permettre aux cibles et aux témoins d'agir, quel que soit le contexte.

Quelles données vont être récoltées ?

EyesUp souhaite ne récolter que les données que ses utilisateur.trice.s veulent bien lui donner et de permettre à tou.te.s de signaler un acte, tout en obtenant des données fiables.

Concrètement, Eyes Up collecte **deux types de données**: un identifiant unique à chaque appareil sur lequel l'application est installée, et le contenu des signalements envoyés par les utilisateurs.

Identifiant unique

Un identifiant est créé en appliquant un algorithme à l'UDID (Unique Device Identifier, ou Identifiant Unique de l'Appareil) du téléphone sur lequel l'application est installée, ce qui permet d'anonymiser les signalements. Il est impossible de retrouver l'UDID d'un téléphone, et donc l'identité de la personne ayant réalisé un signalement à partir de l'identifiant récolté par Eyes Up. Ceci nous permet de protéger l'anonymat des utilisateur.trice.s tout en évitant les trolls.

Contenu des signalements

Le contenu des signalements correspond aux informations fournies par les utilisateur.trice.s d'Eyes Up lorsqu'ils/elles remplissent un signalement. Aucun champ n'est obligatoire, et les

utilisateur.trice.s peuvent donc choisir exactement quelles données ils/elles veulent nous fournir.

Il est possible à tout moment pour les utilisateur.trice.s de contacter EyesUp pour que leurs données leurs soient transmises, supprimées de notre base de données ou qu'elles ne soient pas incluses dans les analyses.

Comment EyesUp garantit-elle l'anonymat et la sécurité des utilisateur.trice.s ?

L'utilisation de l'application est **anonyme**. Nous ne récoltons pas de données qui nous permettraient d'identifier précisément une personne (pas de géolocalisation, pas besoin de créer un compte, de donner une adresse email ou un numéro de téléphone, pas de photo, etc.). Les données fournies par les utilisateur.trice.s ne sont **pas publiques**. L'application ne propose pas de carte qui indique les lieux où les actes prennent place (d'une part pour ne pas stigmatiser de lieu, d'autre part pour éviter que la position des cibles soit accessible à des personnes éventuellement mal intentionnées), n'affiche pas les détails des signalements, etc. En bref, **seuls les membres de l'association Eyes Up ont accès aux données brutes**, qui ne sont transmises d'aucune manière à une tierce personne.

Les données sont hébergées sur un serveur sécurisé. Pour pouvoir détecter les faux signalements et permettre aux gens de récupérer leurs propres données ou de nous demander de les effacer ou de ne pas les exploiter dans ses statistiques (conformément au GDPR), EyesUp récolte l'identifiant unique du téléphone, mais il est crypté par un algorithme qui ne permet pas de retrouver une personne à partir de notre base de données.

Qu'est-ce qu'EyesUp fera des données récoltées ?

Les responsables scientifiques d'EyesUp réaliseront des analyses statistiques sur les données récoltées. Plusieurs cas de figures peuvent alors se présenter:

Statistiques annuelles

Tous les ans, EyesUp souhaite publier des statistiques générales à partir des données récoltées sur l'application, de manière à réaliser un état des lieux de la situation sur le harcèlement sexuel.

Statistiques exceptionnelles

Des statistiques portant sur un point spécifique et réalisées de manière ponctuelle pourront également être produites si nous repérons des éléments particulièrement intéressants dans les données.

Statistiques sur demande

Des entités externes pourront également demander à EyesUp de réaliser des analyses sur des points d'intérêt, sous réserve qu'elles respectent notre charte.

Les résultats de ces analyses seront ensuite synthétisés et envoyés aux utilisateur.trice.s intéressé.e.s et inscrit.e.s à notre liste de diffusion, ainsi qu'aux organismes, institutions et collectivités les ayant commandés, ou dont nous jugeons qu'ils devraient en tenir compte dans le futur. Ils pourront également être utilisés de manière interne pour orienter d'éventuelles actions de prévention développées par EyesUp.

Est-ce qu'EyesUp travaille en collaboration avec la police ?

EyesUp n'est pas créée en collaboration avec la police, puisque celle-ci, par le préavis de la Municipalité de Lausanne, a clairement exprimé que développer une application n'était pas son rôle. L'application renvoie par contre explicitement à la police comme première répondante en cas d'urgence ou de cas couvert par la loi (ce qui n'est pas le cas de la majorité des actes de harcèlement sexuel malheureusement).

Par ailleurs, tou.te.s les cibles et témoins ne se sentiraient pas nécessairement à l'aise avec l'idée que leurs données sont transmises à la police, d'autant plus si ils/elles font le choix de ne pas la contacter directement, et nous tenons à ce que l'application soit utilisable par le plus grand nombre.

Nous souhaitons en revanche pouvoir transmettre les résultats des analyses tirées de nos données aux autorités politiques et à la police, si elles veulent les utiliser pour orienter leur action.